UNION DES RETRAITÉS PARIS-ILE-DE-FRANCE
Immeuble LOIRE (BC 500.11) 6 place Oscar Niemeyer 94800 VILLEJUIF
TEL 01 42 95 20 04 – 01 42 95 21 20
urcl-parisidf@orange.fr - www.urcl-paris-idf.org

Cher(e) Sociétaire,

Nous vous invitons à participer au repas annuel qui se tiendra le :

Lundi 5 Décembre 2022, à 12 heures 15
Dans les salons de la **BRASSERIE MOLLARD**
115, rue Saint Lazare - 75008 PARIS
METROS : Gare St Lazare lignes 3/12/13/14 – RER A Auber

La formule de ce déjeuner comprendra :

- Un apéritif, servi à table, Kir au Crémant de Loire et sa belle gougère.
- Un service à la place, avec le menu suivant :
- Entrée **au choix** : Méli Mélo de gambas et queues d'écrevisses, **ou**
- Salade du Sud Ouest au magret de canard et dés de foie gras.
- Plat **au choix** : Paleron de bœuf confit **ou** Dos de lieu jaune.
- L'Assiette de dégustation de fromages et sa petite salade verte.
- Dessert : L'omelette surprise Mollard, flambée au Grand Marnier.

Vins, rouge et blanc, Eaux, Café ou Thé ou Infusion

Seuls les adhérents de l'Association et leur conjoint **à jour de toutes leurs cotisations (*)** sont admis.

Le montant de votre participation, après subvention de l'URCL, est fixé à :

- **40** Euros pour les Retraités adhérents,
- **80** Euros pour un couple dont les deux membres sont adhérents,
- les conjoint(e)s **non adhérent(e)s** peuvent opter pour
  . **soit** prendre une adhésion COUPLE, dans ce cas nous adresser deux chèques :
  l'un de **10 Euros** accompagné de votre bulletin d'inscription COUPLE dûment rempli,
  l'autre de **80 Euros** pour régler la participation du couple au repas.
  . **soit,** si le conjoint ne souhaite pas adhérer, s'acquitter d'une participation de **62 €.**

Le nombre de places étant limité à 230 personnes, nous vous demandons de retourner le bulletin de participation ci-dessous, le plus rapidement possible, et **au plus tard le 12 Novembre**.

Après notre été caniculaire, nous serons particulièrement ravis de vous retrouver autour de cette belle table en plein Paris et nous espérons donc bien que cette nouvelle proposition remporte un franc succès.
Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire à nos sentiments les plus cordiaux.

Robert ELBISSER

(*) Règlement par chèques séparés (déjeuner et éventuellement cotisations non encore réglées)

REPAS de FIN d'ANNÉE 2022

Bulletin de Participation à retourner à l'Union des Retraités du Crédit Lyonnais, - avant le 12 Novembre – URCL – Batiment Loire, BC 500.11, 6 Place Oscar Niemeyer, 94800 VILLEJUIF

M. ou Mme ..... Prénom ..... Prénom du conjoint .....

ou
Nom Prénom du Conjoint(e) Non adhérent (e).....

Tél. ..... Adresse Mail .....

Ci-joint, chèque de €_____(à ne pas agrafer ni coller) - à l'ordre de URCL Paris Ile de France.

☐ Souhaite bénéficier d'un accès prioritaire : motif - justificatif joint.

CHOIX ENTREE GAMBAS ou SALADE SUD-OUEST Monsieur .....Madame .....
CHOIX PLAT VIANDE ou POISSON Monsieur .....Madame .....